



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

Division 1^{er} degré

Pau, le 10 juin 2021

Affaire suivie par

L'inspecteur d'académie
directeur académique des services de
l'éducation nationale

Alice GUERRI
Chef de division

à

Aimée MAURY
Gestionnaire de formations

Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er} degré
s/c Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Tél : 05 59 82 22 00
Mél : ce.dsden64-formation@ac-bordeaux.fr

Objet : Candidature aux modules de formation d'initiative nationale (MIN)
Enseignants du 1^{er} degré – Année 2021-2022

Référence :

- Décret et arrêté du 10 février 2017 relatifs à la création du CAPPEI
- Circulaire n°2017-026 du 14-2-2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI

Contenu et organisation :

Les modules de formation d'initiative nationale (MIN) ont vocation à développer ou à approfondir les compétences des enseignants dans la prise en charge des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Les intitulés et contenus publiés pour l'année 2021-2022 font l'objet d'une circulaire parue au bulletin officiel n°22 du 3 juin 2021 et consultable à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo22/MENE2113476C.htm>

Important :

Pour l'année 2021-2022, l'offre de formation a été réfléchi et conçue de manière concertée entre les académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Aussi, les candidatures exprimées pour les formations proposées dans la région Nouvelle Aquitaine seront examinées prioritairement.

Modalités et inscription :

Une lettre de motivation avec avis de l'IEN de circonscription à envoyer au plus tard le vendredi 18 juin 2021, dernier délai de rigueur à l'adresse suivante : ce.dsden64-formation@ac-bordeaux.fr

François-Xavier PESTEL